

		
Fédération Nationale d'Associations d'Usagers des Transports Groupement Provence Alpes Côte d'Azur	Fédération d'Action Régionale sur l'Environnement Partenariats COJAM & ITE Agréée au niveau régional PACA	Groupe interdisciplinaire de réflexion sur les percées sud-alpines et l'aménagement du territoire maralpin Agréé au niveau régional PACA
Gare SNCF - 83400 Hyères	13760 Saint-Cannat	06500 Menton
Adresse de correspondance : p/o GIR Maralpin – 49 avenue Cernuschi – 06500 MENTON		
Se sont associés à cette démarche et ont souscrit à ce courrier à la date du 31 mai 82 organismes, dont 3 syndicats, 4 fédérations d'associations (regroupant 51 associations), 6 collectifs d'associations (dont 2 regroupant 47 associations), et associations de Provence Côte d'Azur inventoriés dans le document annexé ci-après		

à
Monsieur Christian LEYRIT
Président
Commission Nationale du Débat Public
244 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Menton, le 5 juin 2017

Votre référence : Décision CNDP N° 2015/39/LNPCA/12 du 2 septembre 2015

Nos références :

GIR/CD.2016.10.20.CndpPresidLnPcaConcert2016.10.20

GIR/CD.2017.06.05.CndpPresidLnPcaConcertPhase1

Objet : LN-PCA – Concertation publique en cours – Déclaration commune d'une centaine de syndicats, confédérations, fédérations, collectifs d'associations, et associations de la Région Paca, relative aux dysfonctionnements relevés à l'issue de la première phase de la concertation

Monsieur le Président

Une quarantaine des présentes organisations et associations signataires participant à la concertation post-débat public sur le projet de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) - dont la première phase s'est achevée le 30 décembre 2016 et a été prolongée au 10 janvier 2017 à la demande du Garant - avait appelé votre attention par un courrier en date du 20 octobre dernier sur les dysfonctionnements observés au cours de la première étape de cette concertation.

Vous y aviez répondu par un courrier en date du 11 décembre leur annonçant "*avoir saisi le garant en lui demandant d'accorder une attention toute particulière au respect de la charte de la concertation et la qualité de la concertation..., (et) avoir également demandé un rapport intermédiaire relatif à la phase de concertation qui s'est déroulée depuis début avril 2016 ...et (avoir) adressé une demande similaire au maître d'ouvrage*".

Or ces recommandations ne leur semblent pas avoir toutes été suivies d'effets puisque, cette première phase de concertation achevée, le projet a poursuivi son cours à marches forcées ainsi qu'en atteste la tenue, dès le 8 février 2017, d'un Comité de pilotage (Copil) au cours duquel ont été adoptés plusieurs engagements sur la poursuite du projet.

Ces informations, qui n'ont été accessibles au public qu'à compter du 5 avril, pour ce qui concerne le CoPil et certains des documents afférents (dont la présentation provisoire du Garant), et, à compter du 24 avril, pour ce qui concerne des documents CNDP, appellent les remarques qui suivent.

- Des décisions ont été prises au dernier Copil sur la base du compte-rendu du Maître d'ouvrage daté du jour même de la clôture de la concertation et du rapport provisoire du Garant
- Le compte-rendu définitif du Maître d'ouvrage (M.O.) et le rapport définitif du Garant n'ont été portés à connaissance des acteurs qu'après que l'ait été celui du Copil.

Au premier examen, outre le non respect des procédures, les contenus des documents précités répondent insuffisamment, tant à vos propres instructions et celles de la CNDP qu'aux attentes des acteurs de la société civile qui se sont profondément impliqués dans la concertation.

Les organisations et associations signataires, dont le nombre dépasse cette fois la centaine [cf. Annexe jointe], déplorent en effet que :

- dans le Compte rendu du Maître d'ouvrage, l'analyse des contributions soit pratiquement restreinte à leur traitement statistique, et cela au crible de ses propres critères ;
- le contenu des contributions, n'y soit, ni évoqué, ni moins encore analysé ;
- dans le Rapport du Garant, il ne soit nullement fait état
 - des refus du maître d'ouvrage de répondre aux demandes de communication, en temps voulu, de tracés et de données cadastrées nécessaires à la compréhension de ses projets et à la formulation de variantes
 - des comportements partisans des prestataires de service du M.O.

Les organisations et associations signataires, qui se réfèrent, comme vous l'avez vous-même recommandé, à la *Charte de la concertation* en vigueur depuis février 2011, considèrent que nombre de ses recommandations n'ont pas été observées depuis, notamment en ce qui concerne l'articulation entre concertation et gouvernance (Article 5)

- ainsi, entre les Copils des 12 avril 2016 et du 8 février 2017, aucun Coter, pourtant "*destiné à recueillir et faire remonter au Copil les observations, remarques, suggestions, etc., émises par l'ensemble de la société civile dans chaque département*", n'a trouvé place depuis ceux de l'automne 2015 ;
- n'ont également pris place dans la concertation les groupes de travail géographiques et thématiques, pourtant prévus dans la charte de concertation et sollicités dans les Coter.

Les organisations et associations signataires considèrent en outre qu'à ce stade, une telle approche

- est contraire à l'esprit de la concertation,
- elle prive les autorités décisionnelles, tant de réflexions nouvelles que d'informations capitales, pour des prises de décision d'importance décisive pour l'avenir, aussi bien du territoire que des transports, dans la Région Paca.

Les quatre-vingt deux organismes signataires [dont 3 syndicats, 4 fédérations d'associations (regroupant 51 associations), 6 collectifs d'associations (dont 2 regroupant 47 associations), et associations] dont, certains avaient souscrit à la *déclaration commune* que nos trois organisations avaient formulée, le 4 octobre dernier à l'issue de la première phase de la présente concertation, témoignent une nouvelle fois que cette concertation, menée dans l'urgence par le porteur du projet, est loin de répondre à leurs attentes, et, pis encore, de satisfaire aux principes de démocratie participative que, vous-même et la CNDP, vous vous appliquez à instaurer et à mettre en œuvre.

Par cette nouvelle déclaration commune, les organisations signataires appellent votre attention sur l'urgence de les faire appliquer par le Maître d'ouvrage, et tiennent à vous exprimer toute la confiance qu'elles attachent encore à la Commission que vous présidez.

P.J. liste des organismes signataires au 31 mai 2017

		
Fédération Nationale d'Associations d'Usagers des Transports Groupement Provence Alpes Côte d'Azur	Fédération d'Action Régionale sur l'Environnement Partenariats COJAM & ITE Agréée au niveau régional PACA	Groupe interdisciplinaire de réflexion sur les percées sud-alpines et l'aménagement du territoire maralpin Agréé au niveau régional PACA
Gare SNCF - 83400 Hyères	13760 Saint-Cannat	06500 Menton
Adresse de correspondance : p/o GIR Maralpin – 49 avenue Cernuschi – 06500 MENTON		
S'associent à ce courrier en date du 5 juin 2017 Les syndicats, confédérations, fédérations, collectifs d'associations, et associations de la Région Paca ci-après mentionnés		
82 organismes signataires, dont 3 syndicats, 4 fédérations d'associations (regroupant 51 associations) et 6 collectifs d'associations (dont 2 regroupant 47 associations)		
ADESI (83) ADHEC [Cagnes-sur-Mer] (06) AHD [Biot] (06) AIQEN [La Cadière d'Azur] (83) Amis de la Faune [Valbonne] (06) Amis du Rail Azuréen (AAR) (06) APROTIBAC [Biot] (06) Arc-En-Ciel [Le Beausset] (83) ASEB-AM (06) ASL La Chêneraie [Biot] (06) ASL Les Castellins [Biot] (06) Association AREZZO [Biot] (06) Association Bagnolaise d'Information (ABI) [Bagnols en Forêt] (83) – Agréée Association Citoyenne de Contribuables Roquebrunois (ACCR) (83) Association Contre la Décharge du Jas de Madame et de la Glacière (ACDJM) [Biot] (06) Association de Défense de l'Environnement (ADEV) [Villeneuve-Loubet] (06) - Agréée Association de Défense des Commerçants et Artisans de la Région Paca (Paca) Association de Défense du Plan de La Garde (ADPLG) [La Garde] (83) Association de défense du quartier des Tourraches à La Crau [La Crau] (83) Association de la Vallée verte et des Soullières [Biot] (06) Association de Sauvegarde du Patrimoine Naturel (ASPN-PACA) (Paca) Association des Citoyens Laurentins (ACL) [St Laurent-du-Var] (06) Association des Riverains de la Route d'Antibes (ARRA) [Valbonne] (06) Association des Vins de Bandol [Bandol] (83) Association du Quartier de St Julien Roquefort (SJR) [Biot] (06) Association Forts Ensemble (GEM) [la Seyne-sur-Mer] (83) Association Hyéroise pour le Transport Ferroviaire (AHTF) [Hyères] (83) Association Les Amis de la Moutonne pour le cadre de vie à La Crau [La Crau] (83) Association Muyoise Solidarité Forêt [Le Muy] (83) Association Ouest Cadière [La Cadière d'Azur] (83) Association pour la Préservation des Espaces Naturels entre Maures et Esterel (APENME) (83) Association Pour la Protection de l'Environnement de Vidauban [Vidauban] (83) Association Pour la Protection de l'Environnement Local (APPEL) [Le Muy] (83) Association Pour la Terre (06) Association pour le développement de l'éducation à l'environnement (ADEE) [Fréjus] (83) Agréée Association Stop Nuisances Cuers (SNC) (83) Agréée Association Terre du Var (TDV83) (83)		

Association Vivre Installé au Val d'Argens (VIVA) (83)
 ATTAC Var (83)
 Avenir Écologie (83)
 Bioconsom'acteurs Mer Esterel (83)
 Biot@venir [Biot] (06)
 CAPRE [St-Laurent-du-Var] (06)
 Castelet Plus (83)
 Cercle d'Actions Citoyennes de Puget-Ville [Puget-Ville] (83)
 CFDT des Alpes Maritimes [Nice] (06)
 CIL Les Beaussetans de la Couchoua (83)
 CIQ Le Défends (83)
 Collectif Basta Ligne Nouvelle Biot [Biot] (06)
 Collectif Citoyen Roquebrunois [Roquebrune-sur-Argens] (83)
 Collectif du 19 mai (83)
 Collectif Est Var pour le développement des transports régionaux de proximité (83) – *27 associations*
 Collectif Stop Lgv Sud Sainte Baume (83) - *20 associations*
 Comité pour la protection des Sites et monuments historiques de Roquebrune sur Argens
 [Roquebrune-sur-Argens] (83)
 Confédération Paysanne du Var [Le Cannet-des-Maures] (83) - *Confédération*
 Coopérative vinicole La Cadièrenne (83)
 Environnement Var [Saint Raphaël] (83)
 Ethique Environnement (83)
 Europe Écologie du Var (83)
 Fédération de chasseurs La Diane Roquebrunoise [Roquebrune-sur-Argens] (83)
 FNE 06 [fédération d'associations des Alpes-Maritimes] (06) - *12 associations*
 GADSECA [fédération d'associations des Alpes-Maritimes] (06) - *Agréée -15 associations*
 Jeunes Agriculteurs du Var [Vidauban] (83) - *Syndicat*
 Lacovar [St-Raphaël] (83) – *Agréée environnement 83*
 Les Ami(e)s de La Moutonne pour le Cadre de Vie à La Crau" (ALMCV La Crau) (83)
 Les Amis de Saint-Raphaël et de Fréjus [Fréjus/St Raphael] (83)
 Les Perdignes [Levens] (06)
 Moulin de La Roque [Le Castellet] (83)
 Muraille Longue (83)
 Parti occitan du Var (83)
 Qualité de la vie Fréjus-Nord [Fréjus] (83)
 Région Verte [fédération d'associations des Alpes-Maritimes] (06) - *Agréée - 9 associations*
 Roque d'Azur [Roquebrune-sur-Argens] (83)
 Roya Expansion Nature - [Breil-sur-Roya] (06)
 SJR (Association du quartier de Saint Julien Roquefort) [Biot] (06)
 Société de Chasse de Biot-Antibes [Biot] (06)
 Société de Chasse La Castellane (83)
 Stop TGV Coudon [La Farlède] (83)
 Taradeau Inondations Environnement [Taradeau] (83)
 Toulon Var Déplacements (TVD) [Toulon] (83)
 Var Inondation Ecologie (VIE) [Le Pradet] (83) - *fédération agréée Paca – 15 associations ; 4 comités*

Ajouts postérieurs le 06.06.2017

ASLIB-CNC [Grasse] (06)
 Association de défense des Sanaryens (ADS) [Sanary] (83)